





## CONSIGNES DE PREMIERS SECOURS

▶ **En cas de contact avec la peau :** enlever les vêtements souillés et rincer la zone atteinte 10 mn sous l'eau du robinet. Consulter un médecin si des rougeurs ou des picotements apparaissent.

▶ **En cas de projection dans les yeux :** enlever les lentilles le cas échéant, puis rincer sous un filet d'eau ou au rince-œil les paupières ouvertes pendant 10 mn. Consulter un médecin ou un ophtalmologiste.

▶ **En cas d'inhalation :** quitter la pièce et respirer à l'air libre ; si une gêne respiratoire survient, contacter le SAMU (15).

▶ **En cas d'ingestion :** ne pas boire ni faire vomir ; appeler le centre antipoison et le SAMU pour connaître les recommandations en fonction du produit.

### Numéros utiles

Centre antipoison (Marseille) :  
04 91 75 25 25

SAMU : 15 ou 112

Pompiers : 18

## PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVEC LES PRODUITS MÉNAGERS



- ▶ Tenir hors de la portée des enfants.
- ▶ Utiliser dans un endroit bien ventilé : aérer la pièce pendant et après le nettoyage et éviter de respirer directement le produit.
- ▶ Mettre à l'abri de la chaleur et à l'écart des aliments.
- ▶ Attention au surdosage, respecter les dilutions.
- ▶ Porter des gants de ménage en bon état pour limiter la pénétration du produit par la peau et les risques d'allergie.

▶ Se laver les mains après utilisation avant de les porter à la bouche, notamment pour boire et manger.

▶ Ne jamais mélanger les produits car des gaz toxiques pourraient se dégager (eau de javel et ammoniac par exemple).

▶ Ne pas reconditionner les produits dans des emballages sans étiquette => risque d'intoxication accidentelle. De plus, certains d'entre eux sont équipés de bouchons de sécurité pour enfant qui ont l'avantage de retarder leur ouverture.

▶ Éviter les sprays et bombes : préférer les solutions à appliquer sur un chiffon pour limiter la pénétration dans les voies respiratoires.

**Un nettoyage régulier empêche la saleté de s'accumuler et évite ainsi d'avoir à employer des produits agressifs, souvent concentrés en agents toxiques.**

## EFFETS SUR LA SANTÉ

Les effets peuvent être immédiats : brûlure de la peau, nausées, vomissements, maux de tête, vertiges, gêne respiratoire, perte de connaissance, allergies...

Les effets peuvent être différés de quelques jours à une quarantaine d'années après l'exposition : eczéma, asthme, cancers, insuffisance rénale, infarctus...



## EFFETS SUR LES INSTALLATIONS ET L'ENVIRONNEMENT

Les produits chimiques peuvent être à l'origine d'explosions et d'incendies. Ils peuvent également contaminer l'eau, le sol, ou l'air en cas de rejet sans traitement préalable. Il est donc essentiel de respecter les consignes de stockage, d'utilisation et d'élimination.



### EN SAVOIR PLUS

Pour toute question, contactez votre médecin du travail ou l'équipe pluridisciplinaire de votre Service de Prévention et de Santé au Travail

*Document élaboré par AISMT 04  
membre de Présanse Paca-Corse*

**présanse**

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

Retrouvez-nous  
sur les réseaux

